

Ville de Baie-Mahault
Direction de l'éducation



FORMULAIRE d'inscription Scolaire

Année 2025 - 2026

TPS

Très Petite Section

DOSSIER DE L'ENFANT Nom : Prénom :

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date d'inscription : Date de dépôt :

Traité par :

Ecole / Joseph Turlepin

Félix Edinval

ELEVE

Nom : Prénoms :

Sexe : F M

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse de l'élève :

Code Postal : Ville :

Ecole fréquentée (antérieurement) :

Classe :

REPRESENTANT LEGAL 1

Autorité parentale : oui non

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Nom : Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable : Bureau :

Email (en majuscule) :

Profession :

REPRESENTANT LEGAL 2

Autorité parentale : oui non

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Nom : Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable : Bureau :

Email (en majuscule) :

Profession :

AUTRE REPRESENTANT LEGAL

Autorité parentale : oui non

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Nom : Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable : Bureau :

Email (en majuscule) :

Profession :

COMPOSITION (S) FAMILIALE

Frères et sœurs scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire de Baie-Mahault

Nom	Prénom	Ecole	classe

Je soussignée M. Mme
Représentant légal de l'enfant
certifie sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des informations portées au présent formulaire.

Je reconnais avoir été informé (e) qu'en scolarisant mon enfant en TPS; je m'engage à lui faire suivre l'ensemble de sa scolarité en maternelle à l'école Josèph TURLEPIN ou Félix EDINVAL.

Mon enfant poursuivra son cycle de maternelle (TPS à la GS) dans ces écoles.

Fait à, le
« Lu et approuvé », Signature :

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR (se munir des originaux)	PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR EN FONCTION DE LA SITUATION FAMILIALE
<ul style="list-style-type: none">● Photocopie du livret de famille (page des parents et de l'enfant concerné) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant● Photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2024● 2 justificatifs de domicile obligatoire au nom des parents de l'enfant datant de moins de 3 mois au choix parmi les pièces suivantes : (facture d'eau ou électricité, téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, titre de propriété)● Attestation de paiement de la caisse d'allocations familiales● Photocopie des vaccins (tétanos, pentacoq)● Photocopie de la dernière fiche de paie des deux parents.	<p>EN CAS DE SEPARATION OU DIVORCE</p> <ul style="list-style-type: none">● Photocopie du jugement ou de l'ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant● Attestation sur l'honneur du deuxième parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant. <p>EN CAS D'HERBERGEMENT CHEZ UNE TIERCE PERSONNE</p> <ul style="list-style-type: none">● Attestation d'hébergement + photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeur Photocopie + original du justificatif de domicile de l'hébergeur (facture d'eau ou Electricité ou téléphone)● 2 justificatifs obligatoires sur lesquels apparaissent le nom de l'hébergé et l'adresse de l'hébergeur parmi la liste suivante (attestation des allocations familiales ou pôle emploi, sécurité sociale, relevé de compte bancaire (sans le détail du relevé)..... <p>un contrôle sera opéré par les services habilités</p>

A savoir : Tout dossier incomplet sera refusé. Aucune photocopie ne sera réalisée sur place.

SERVICES HABILITÉS

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

La Jaille – Fond Sarail
97122 BAIE MAHAULT

Téléphone : 0590 26 59 63 – **Télécopie** : 0590 41 19 70

Courriel : inscription.scolaire@baiemahault.fr

REGIE CELLULE INSCRIPTION : SCOLAIRE – RESTAURATION – TRANSPORT

Rue de la république 971222 Baie Mahault
Bât B porte 35

Téléphone : 0590 41 11 72 – **Télécopie** : 0590 26 34 34

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

. SUR SITE

La campagne d'inscription en mairie – régie scolaire a lieu du 06 janvier 2025 au 30 juin 2025 au-delà de cette date tout dossier sera traité en fonction de la disponibilité des places.

Après instruction de votre dossier, un certificat d'inscription mentionnant l'école d'affectation vous sera envoyé par courriel.

Attention : Aucun enfant ne sera inscrit dans un établissement sans certificat d'inscription délivré par la ville de Baie-Mahault.

